

Compte économique sur le cannabis, 1961 à 2017

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans *Le Quotidien*, le jeudi 25 janvier 2018

En 2017, environ 4,9 millions de Canadiens âgés de 15 à 64 ans ont dépensé un montant estimatif de 5,7 milliards de dollars pour se procurer du cannabis à des fins médicales (thérapeutiques) et non médicales (non thérapeutiques). Cela équivaut approximativement à 1 200 \$ par consommateur de cannabis.

Les comptes économiques sur le cannabis sont un ensemble d'estimations provisoires liées à la production, à la consommation et à la distribution du cannabis dans l'économie canadienne. Les données sont jugées provisoires et pourraient faire l'objet de révisions importantes, car elles dépendent grandement d'un certain nombre d'hypothèses, de modèles et de sources de données limitées sur la production de l'industrie du cannabis, en grande partie illégale. Au cours des prochains mois, tandis que l'organisme met au point de nouvelles sources de données et améliore ses méthodes, ces comptes seront mis à jour dans le but de fournir une mesure plus précise de l'industrie et du marché du cannabis au Canada.

La majorité des dépenses des ménages en cannabis à des fins non médicales

La majorité des dépenses (plus de 90 %) a été consacrée à l'achat de cannabis à des fins non médicales. L'achat et la consommation de cannabis à des fins non médicales sont actuellement illégaux au Canada.

À titre de comparaison, les achats d'alcool (bière, vin et autres spiritueux) par les ménages se sont chiffrés à 22,3 milliards de dollars en 2016 et les achats de tabac, à 16,0 milliards de dollars.

Les dépenses des ménages pour l'achat de cannabis ont augmenté progressivement depuis 1961 (la première année compilée dans cette étude). De 1961 à 2017, les dépenses des consommateurs en cannabis ont augmenté en moyenne de plus de 6 % par année, tandis que la production nationale a progressé en moyenne de plus de 7 %.

La plus grande part du cannabis consommé au Canada est également produit au Canada. La consommation de cannabis produit au pays s'élevait à 5,4 milliards de dollars en 2017. Les Canadiens ont dépensé 0,3 milliard de dollars en cannabis illégal provenant de l'étranger en 2017, alors que les ventes illégales canadiennes à l'étranger étaient estimées à environ 1,2 milliard de dollars.

Dans les années 1960, environ 40 % du cannabis consommé au Canada provenait de l'extérieur du pays. Les achats en provenance de l'étranger ont diminué graduellement, pour atteindre 8 % de la consommation totale en 2017. En revanche, les ventes de cannabis canadien à l'étranger ont progressé, passant d'environ 2 % de la production totale en 1961 à 20 % en 2017.

Augmentation de la part des achats par les personnes de 45 à 64 ans

La part de consommation des personnes âgées de 45 à 64 ans (le groupe le plus vieux de l'étude) a augmenté au cours des dernières années. En 1975, cette part représentait 4 % des dépenses totales des ménages. En 2017, la proportion s'est établie à 23 %.

En moyenne, de 1961 à 2017, les personnes âgées de 18 à 24 ans ont été à l'origine de 48 % des achats de cannabis; les personnes âgées de 25 à 44 ans ont été à l'origine de 29 % des achats; les personnes âgées de 15 à 17 ans ont été à l'origine de 12 % des achats; les personnes de 45 à 64 ans ont été à l'origine des 10 % restants.

De 2000 à 2017, la part moyenne des achats effectués par ces groupes d'âge était de 33 % chez les 18 à 24 ans, de 40 % chez les 25 à 44 ans, de 9 % chez les 45 à 64 ans et de 18 % chez les 15 à 17 ans.



Tendance à la baisse du prix du cannabis après un sommet en 1989

En 1961, le prix national moyen d'un gramme de cannabis était estimé aux environs de 5,00 \$, et en 1989, il avait augmenté pour s'établir à 12,00 \$. Cette hausse annuelle de 3,3 % du prix était inférieure à l'augmentation de 5,7 % de l'Indice des prix à la consommation (IPC) annuel au cours de la même période.

On estime que depuis 1990, le prix du cannabis consommé à des fins non médicales a baissé en moyenne de 1,7 % par année, pour atteindre environ 7,50 \$ le gramme en 2017. En comparaison, l'IPC a augmenté de 1,9 % par année. Selon toute vraisemblance, la baisse du prix est attribuable à une augmentation estimée de l'offre de cannabis par rapport à la demande.

L'industrie du cannabis égale à l'industrie de la bière et plus grande que l'industrie du tabac

La taille de l'industrie productrice de cannabis au Canada (sur la base de la valeur ajoutée) a été estimée à 3,4 milliards de dollars en 2014, et elle a diminué pour atteindre 3,0 milliards de dollars en 2017, principalement en raison de la baisse des prix. En comparaison, la taille de l'industrie du tabac en 2014 était de 1,0 milliard de dollars et la taille de l'industrie de la bière était de 2,9 milliards de dollars. Une quantité importante du tabac et de l'alcool consommés au Canada est importée, ce qui contribue à la taille plus petite de ces industries comparativement à celle du cannabis.

La majorité de la production associée au cannabis à des fins non médicales

La majorité de la production de l'industrie du cannabis est associée à la production du cannabis consommé à des fins non médicales (qui est actuellement illégale au Canada). La production illégale du cannabis utilisé à des fins non médicales a été de 4,6 milliards de dollars en 2017, comparativement à un peu moins de 400 millions de dollars pour la production du cannabis utilisé à des fins médicales.

Note aux lecteurs

Les données présentées ici sont fondées sur plusieurs enquêtes et données administratives, qui ne comportent pas certains détails et dont la collecte n'est pas fréquente. Statistique Canada a dû avancer des hypothèses à propos de la fréquence à laquelle les Canadiens consomment du cannabis, du volume consommé par jour et du prix payé pour acheter du cannabis. Par exemple, lorsqu'une personne déclare consommer du cannabis au moins une fois par semaine, Statistique Canada présume que dans les faits, elle consomme du cannabis 208 fois par année, même si cela pourrait varier de 52 à 365 fois.

Les coûts des intrants pour l'industrie de la culture en serre et en pépinière, et de la floriculture ont été ajustés pour estimer le coût de production unitaire du cannabis, et les marges des produits du tabac et de l'alcool ont été ajustées pour estimer les marges des produits du cannabis, en présumant un risque plus élevé associé à la production et à la vente du cannabis. Les estimations ont été resserrées selon les conclusions de divers articles de recherche.

Comme le gouvernement fédéral planifie de légaliser le cannabis à l'été 2018, Statistique Canada diffuse des données historiques expérimentales à l'avance.

Par conséquent, les estimations fournies dans l'article devraient être considérées comme provisoires et utilisées avec prudence. Statistique Canada compile de plus amples renseignements et examine des études supplémentaires afin d'améliorer les données.

Données offertes dans CANSIM : tableau [388-0011](#).

Définitions, source de données et méthodes : numéros d'enquête [1901](#) et [5263](#).

Le produit *Centre de statistiques sur le cannabis* ([13-610-X](#)) est maintenant accessible.

Le produit *Les nouveautés en matière de comptes économiques canadiens* ([13-605-X](#)) est accessible.

Le *Guide de l'utilisateur : Système canadien des comptes macroéconomiques* ([13-606-G](#)) est aussi accessible.

Le *Guide méthodologique : Système canadien des comptes macroéconomiques* ([13-607-X](#)) est également accessible.

Le module *Système des comptes macroéconomiques* est accessible et offre un portrait à jour des économies nationale et provinciales et de leur structure.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca) ou communiquez avec les Relations avec les médias au 613-951-4636 (STATCAN.mediahotline-ligneinfomedias.STATCAN@canada.ca).